

Le Mag

Août
2025

n°19



Bulletin d'informations
trimestriel

D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



Rénovation du lavoir



Construction du Kioske



Aménagement entrée du village



Rénovation de la salle polyvalente



Construction d'un city-stade

Le Mag

Directeur de la publication :
Gérard DAUTREPPE, Maire
Comité de rédaction :
Henri LIMOUSIN
Réalisation et Maquette :
Loïc REYNARD /
Commission Communication
Photos : Elus, Henri Limousin,
Manu Raga
Impression : Mairie d'Arpaillargues
Août 2025 - n°19
Exempté de n°ISSN

Avant-propos

Depuis 2001, les élus en place avaient pris l'habitude de diffuser un petit fascicule à quelques mois de la fin de leur mandat, relatant le bilan des actions entreprises au cours de leur mandature. Nous conservons ce principe sous une présentation plus classique, économies budgétaires obligent, ce qui nous permet de profiter de la pause estivale pour présenter une vision synthétique de ce qui, petit à petit, a été réalisé sur la commune depuis 2020.

EDITO DU MAIRE

Cela fait plusieurs mois maintenant qu'avec mon équipe nous nous sommes investis pour Arpaillargues et Aureilhac, et aujourd'hui je profite de la période estivale pour partager avec vous ma fierté en regardant ce qui a été réalisé pendant ces 5 premières années de mandatures.

Ce mandat a été particulièrement éprouvant, surtout dans les premiers mois avec les différentes crises successives que notre pays a connu.

Le retour du lien entre élus et habitants de la commune a été la priorité du début de mandat puis nous avons œuvré, au quotidien, pour le bien collectif de chacun dans un contexte contraint, pour l'ensemble des collectivités, en essayant d'agir avec raison.

Au fil des pages de ce MAG 19 qui aborde des thématiques variées, chaque habitant pourra apprécier ou simplement se rappeler tous les travaux réalisés pour améliorer le cadre de vie mais également quelques bons moments passés ensemble depuis juin 2020.

L'impact des investissements réalisés permet de mesurer le chemin parcouru. L'ensemble des projets de notre programme électoral a été globalement réalisé, à l'exception de la construction d'une maison à partage pour les aînés. Pris dans les méandres administratifs, ce dossier est toujours en phase d'étude.

Cette période de vacances a été propice aux festivités mais également à la réflexion et ce n'est pas qu'une impression mais notre commune attire, elle plaît ce qui fait tout naturellement plaisir.

Merci à l'ensemble du conseil municipal pour son engagement tout au long de ce mandat, ainsi qu'à celles et ceux qui nous soutiennent depuis le début et à l'ensemble de la population concernée par la dynamique associative et culturelle que l'on sent à chaque manifestation.

Avec mon dévouement.

Votre Maire, Gérard DAUTREPPE



Remise de l'écharpe officielle
le 3 juillet 2020



Le 3 juillet 2020, premier conseil municipal ouvert sous la présidence de Danièle DUPRAT, plus âgée des conseillers municipaux présents. Gérard DAUTREPPE 12 voix pour et 3 bulletins blancs est élu maire. Il reçoit l'écharpe officielle.



2020 ➤ 2025

DES INAUGURATIONS



Mai 2022, inauguration du bouldrome



Mai 2022, le premier concours de pétanque



24 juin 2022, la bibliothèque poète Alfred MERIC



8 juillet 2022, inauguration des travaux de la place de la mairie et route de Blauzac



8 juillet 2022, visite des travaux de la place de la mairie et route de Blauzac



22 juin 2023, le Lavoir



13 juillet 2024, Espace Sully Pasquier



25 Mai 2024, le City stade



14 juin 2025, Le Kioske



2020 > 2025

LES GRANDS TRAVAUX

Amélioration du cadre de vie

L'aménagement d'une commune est une question complexe, qui doit prendre en compte les besoins de la population, mais aussi les contraintes réglementaires, l'environnement avec la préservation des ressources naturelles sans oublier les éléments financiers de plus en plus contraints. Agir pour la commune et pour ses habitants n'est pas seulement de planter des fleurs ou de refaire des routes, mais surtout de trouver un équilibre entre le besoin collectif, le bien vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie.

Vous trouverez dans ce premier volet les grands travaux réalisés au cours de ces 5 dernières années.

De 2020 à 2023 : Le lotissement Font Clarette



Les logements sociaux

2021 : Entrée du village, route de Blauzac, réfection rue du temple et carrefour de la mairie



2021 : Accès PMR de la salle polyvalente et déménagement de la bibliothèque



2021 : le boulodrome (premier terrain) qui sera éclairé par lampadaires solaires en 2023. Désormais, le boulodrome compte 4 terrains pour répondre à la demande des nombreux boulistes de la commune.



2021 : Aménagement d'un parking route vieille et consolidation pont chemin pré de Mière



2023 : Réfection de la place de la mairie



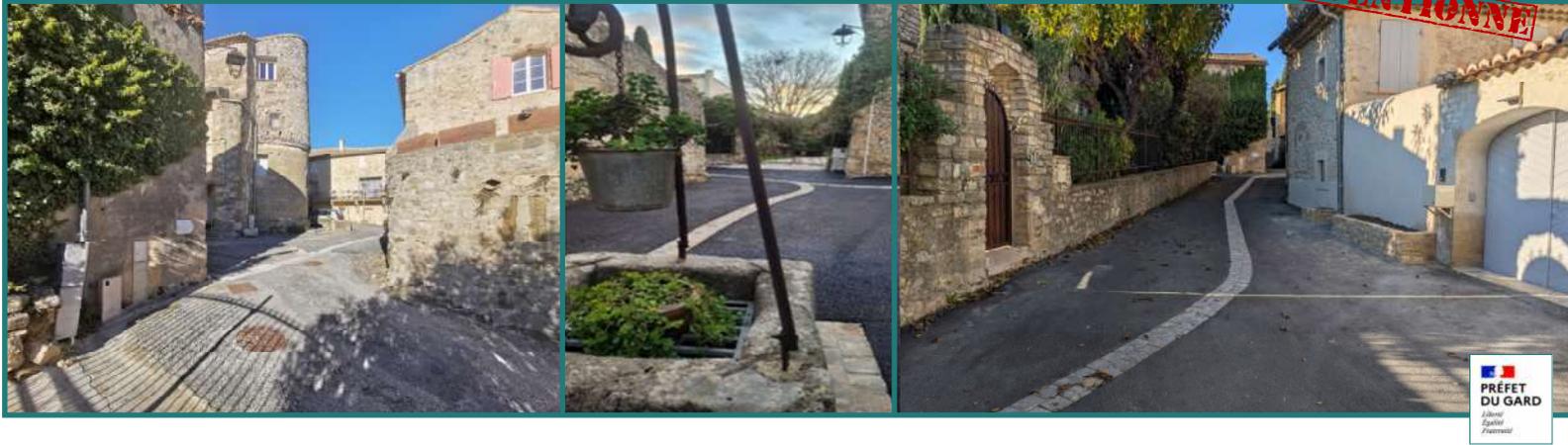
2020 > 2025

LES GRANDS TRAVAUX

2023 : Construction d'un City stade dans l'enceinte sportive du chemin Mazel



2023 : Réfection du centre d'Aureilhac



2023 : Rénovation du lavoir et du puits du parc municipal



2024 : Extension et mise aux normes de la cantine de l'école

SUVENTIONNE



2024 et 2025 : Le KIOSKE et la réfection du parking des muriers

SUVENTIONNE



2025 : rénovation énergétique de la salle polyvalente

SUVENTIONNE



DU CÔTÉ DES FINANCES

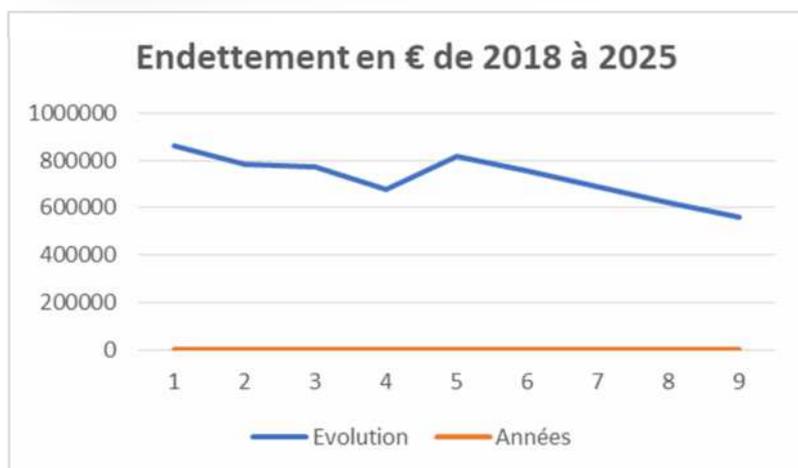
Lors de la campagne 2020 des dernières élections municipales, nous avons relevé le taux d'endettement 2018 de la commune, **soit 826 € par habitant**, pour une moyenne nationale sur cette strate de communes à 619 €.

L'essentiel de cette dette était consacré au financement du bloc médical de la place de la liberté.

Un nouvel emprunt de 200 k€ était déjà programmé pour terminer les travaux de la rue du temple et du carrefour de la mairie, emprunt mis en place en 2022.

A la fin de 2025, l'endettement a été ramené à moins de 600 € par habitant malgré la réduction importante des dotations de l'état.

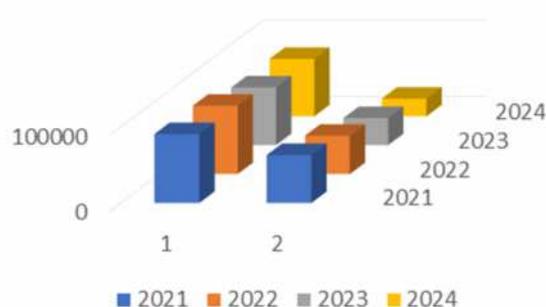
Aujourd'hui **le coût de l'ensemble médical**, avec le départ du médecin, l'arrêt brutal de l'exploitation de la pharmacie et le déménagement prochain sur un terrain voisin des dentistes, reste une charge très importante pour notre budget, en attendant **des solutions de remplacements** en cours, sans oublier les récentes annonces ministérielles sur les futures baisses de subventions.



Au début du mandat, mise en place d'un plan consommation énergétique sur la commune avec, depuis son lancement, **une baisse de 63%** de la consommation électrique de l'éclairage public et de **17%** de celle des bâtiments municipaux.

Ceci correspond à une économie annuelle de 11 000 euros environ sur le budget municipal.

Consommation en kw/h depuis 2021



Légende : 1 → Bâtiment public et 2 → éclairage public

LA CULTURE

Ce mandat a été l'occasion de **remettre en lumière le temple** devenu propriété municipale il y a quelques années. En 4 ans, si on occulte les mois et les contraintes liées au COVID, cet édifice a accueilli **11 concerts de musique** baroque, sacrée ou classique, concerts systématiquement complets et hébergé **9 expositions de peinture**.



Des concerts de musique baroque, sacrée ou classique au temple



Des expositions au temple (photo : MIDO)



Des concerts de musique baroque, sacrée ou classique au temple



Des expositions au temple (photo Liliane Baltazar)

2020 > 2025

LOISIRS AU PARC

Il y a quelques jours, le parc municipal a accueilli son 16^{ème} concert depuis sa réouverture le 26 juin 2021, et la venue du Caribou volant. Désormais équipé du KIOSKE, ce parc est un site privilégié, très prisé par la qualité de son environnement et la douceur des lieux en période estivale.



Concerts en plein air



Des acteurs de cinéma venus saluer le maire et les habitants de la commune



Le Temps des Cerises, en 2024.

LA SALLE POLYVALENTE

Réservée en priorité pour les activités des associations, la salle polyvalente a également servi, à 7 reprises, de scène pour les **pièces de théâtre**, toujours très populaires dans notre commune. Sans oublier **la chorale des canards sauvages** et le **tour de chant de Faustine** pour présenter son nouvel album « Brasier ».



Représentation théâtrale



Tour de chant de Faustine



Représentation théâtrale



La chorale des Canards Sauvages

2020 > 2025

LA BIBLIOTHÈQUE POÈTE ALFRED MERIC

La belle réussite de la bibliothèque Poète Alfred MERIC ...

Installée au premier étage de la mairie, la bibliothèque municipale n'enregistrait pratiquement plus aucune activité, les statistiques de 2021, 9 adhérents actifs et 14 livres retirés le démontraient.

Son installation et des travaux importants dans **une salle de 100m² située près de la salle polyvalente** ont complètement dynamisé la fréquentation avec plus de 130 adhérents et 1600 livres retirés en 2024. Un Wifi libre est à la disposition de tous pendant les heures d'ouverture. L'équipe municipale a pris l'option de verser chaque année une participation de **2 euros par habitant pour assurer un renouvellement du stock**, proche de 4000 ouvrages, dont la moitié pour la jeunesse.

Une équipe de bénévoles, très complémentaire, assure dans cet espace d'accueil, une ambiance de partage et d'échanges, souvent rares dans un village. Ainsi si l'activité principale est orientée autour du livre, la bibliothèque Poète Alfred MERIC a accueilli **plusieurs conférences, plusieurs expositions et plusieurs ateliers** depuis son inauguration.

Une bonne surprise de cette mandature, au service de la culture.



La nouvelle bibliothèque



URBANISME

Depuis le début de la mandature, la moyenne annuelle du **nombre de permis de construire a été boostée** par les constructions du lotissement « Font Clarette ». Au bilan, on constate que seulement 60% des demandes sont acceptées

Ces dossiers **instruits en mairie** sont ensuite analysés et traités par les **agents spécialistes de la CCPU**, qui émettent un avis, souvent jugé déterminant par le maire.

Ce cheminement des dossiers est en place depuis plusieurs années et la commune s'acquitte d'une commission de 2€ par habitant (exemple pour 2024, la commune a versé 2092 €).

Le **contrôle des réalisations** après achèvement est également une tâche importante des personnes en charge de l'urbanisme sur la commune.

Ils déterminent si les éléments de la construction **sont conformes au permis** de construire autorisé, avant de délivrer l'attestation de conformité.

En cas de non-conformité, soit le maire préconise une demande de permis rectificatif, avec **mise en conformité** de la construction, soit en cas d'impossibilité de rectification, la **démolition peut être imposée**. Cela se rapproche des constructions illégales. Face à la multiplication de ce type de construction, la démolition judiciaire s'impose comme un outil juridique redoutable. Cette sanction radicale, ordonnée par un tribunal, vise à rétablir la légalité en faisant disparaître physiquement l'ouvrage litigieux. **A ce jour 2 dossiers sur la commune ont débouché sur une condamnation de démolition et 5 dossiers sont en cours d'instruction.**

	TOTAL	En cours	Favorable	Défavor.	Annulat.
2020	4	0	2	1	1
2021	19	0	14	4	1
2022	55	2	27	18	8
2023	31	2	25	2	2
2024	13	1	7	3	2
2025	10	5	3	0	2
TOTAL	132	10	78	28	16

Permis de construire de 2020 à juin 2025

ASSAINISSEMENT

La loi **NOTRe** du 7 août 2015 imposait le transfert des compétences eau et assainissement collectif des communes aux intercommunalités. Après un premier report de cette loi au début du mandat, la loi n°2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement » a définitivement rendu ce **transfert optionnel**.

La commune d'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC a donc choisi de conserver l'exercice de **sa compétence assainissement collectif** (sachant que la compétence assainissement individuel était déjà exercée par la Communauté de Communes Pays d'Uzès, et la compétence eau exercée par le SIVOM de la région de Collorgues).

Concrètement, la commune **reste maître** de ses investissements, de son patrimoine mobilier (station d'épuration, postes de relevage, réseau...) et donc **fixe librement le prix du mètre cube assaini** qui demeure un des plus bas de l'Uzège (1,00 €/par mètre cube jusqu'à 50 m³/semestre puis 1,05 € au-delà).

Un contrat de prestation de service a été signée avec la **société VEOLIA pour l'entretien des installations**.



LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Autour de l'école, nécessité de sécuriser l'arrivée et le retour des enfants. L'accès à la route de l'école Françoise DOLTO a été sécurisé avec **l'installation de barrières automatiques**, fermées aux heures programmées, sans la présence d'un agent municipal.

La descente de la place de la liberté a également été sécurisée avec la **construction d'un escalier réservé aux piétons**, évitant ainsi d'emprunter en commun avec les voitures, l'accès au parc ou à la RD.

Enfin **la construction d'un parking proche de l'école** a permis de limiter les déplacements des élèves et de leurs parents, avec accès direct dans l'école.

En attendant la réalisation de **la piste cyclable** reliant notre commune à Uzès, construction d'un chemin piéton reliant la rue du Moulin depuis le musée au cœur du village, avec passage sous l'ancien pont de chemin de fer, et la réfection du chemin du Ranquet.



Escalier pour accéder à la place de la Liberté



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'urgence était de **sécuriser au maximum le cœur du village** ainsi que les déplacements pédestres des scolaires. Pour les déplacements automobiles et le stationnement sauvage autour de la mairie, plusieurs plans ont été étudiés.

La mise en place d'un **stop sur la RD 982** à la hauteur du temple a finalement été choisie dans le cadre des travaux de la réfection totale du carrefour de la mairie et de la rue du temple. Mise en place de **radars pédagogiques** puis passage en **zone 30** qui a été également imposé.

Des **places de stationnement, dédiées aux commerces** ont été tracées pour éviter les stationnements en double

file et plusieurs parkings, à moins de 100 mètres du centre ont été créés, le long du cimetière, devant le Kioske, sur la route de Blauzac, près de l'école, dans le stade ou encore sur l'ancien emplacement réservé au tri sélectif. Avec la place de la liberté et la rue du temple, la commune a su se doter **en 5 ans, de plus de 110 places de parking gratuit**, dans un périmètre restreint autour de la mairie.

L'installation des radars pédagogiques aux entrées de la ville et la mise en place par décret d'une limitation à 30 kms/h dans toute la ville a permis de fortement ralentir la vitesse au fil des semaines.



Zone 30 en traversée du village



Mise en place d'un STOP sur la Grand'rue

PROGRAMME DE VIDÉO-PROTECTION

La commission sécurité a poursuivi le travail des anciens élus et mis en place **plusieurs innovations** (changements de caméras et mise en place d'un nouveau serveur beaucoup plus performant) tout en adaptant les zones surveillées par **l'installation de nouvelles caméras**. A plusieurs reprises, la vidéo protection de la commune a été citée pour son efficacité, comme référence dans l'Uzège.

LA VIE SCOLAIRE

L'école a été tout au long de ces 5 dernières années **au centre de nos préoccupations** avec rapidement un défi de taille, en **pleine période de COVID**, avec la **fermeture annoncée d'une classe** à Françoise DOLTO, construction de la nouvelle carte scolaire oblige.

Rapidement dans le sillage du maire, tout le village s'est mobilisé autour du corps enseignant et des parents d'élèves. Finalement cette débauche d'efforts s'est avérée payante, l'école d'ARPAILLARGUES compte toujours **4 classes**. L'école figurant parmi nos priorités, ce n'est donc pas surprenant, pour les enseignants, parents et élèves, de découvrir à chaque rentrée, **les travaux réalisés durant l'été pour rénover** ou pour rafraîchir nos structures.

Deux axes ont dominé notre action : **la sécurité et le confort** de nos enfants, des équipes pédagogiques et du personnel municipal.

En plus des traditionnelles rentrées scolaires, des conseils de classes, des remises de récompenses aux élèves qui chaque année s'en vont au collège, des arbres de Noël, des fêtes de fin d'année, la municipalité a toujours répondu présent aux demandes du monde enseignant, tant au niveau des travaux de rénovation d'inter saison que des besoins en matériel ou fournitures.

Enfin, devant le succès rencontré par la qualité de l'enseignement dispensé à Françoise DOLTO, le nombre d'élèves a « frisé » la centaine en 2025, nous obligeant à **mettre aux normes la cantine**, plus de 80% des élèves déjeunant désormais sur place. Profitant des vacances d'été, les travaux ont été réalisés pour être dans les normes à la rentrée 2025.



Manifestation contre la fermeture d'une classe à l'école



Rentrée scolaire de septembre 2024



L'inspecteur d'académie reçoit les parents d'élèves en mairie



Du côté des associations : dans le mille !

La vie associative représente un dynamisme vital pour notre commune, avec une reconnaissance accrue aux bénévoles qui animent avec passion les associations arpaillargoise.

Dans la continuité des périodes précédentes, ces 5 dernières années ont marqué une **vraie dynamique associative et culturelle**, qu'on sent dans chaque fête, à chaque rassemblement.

Pendant cette période, l'équipe municipale fière de l'engagement de ceux qui font vivre le tissu associatif sur la commune, a valorisé **la journée des associations**, début septembre, en conviant l'ensemble de la population, autour d'un buffet lors de la pause de midi.

A ce jour **17 associations** sont recensées sur la commune et signe intéressant plusieurs jeunes ont rejoint les différentes structures. Le tennis de table aux Capi-

LA VIE ASSOCIATIVE

telles, les fléchettes du côté d'Arpadarts, sans oublier le boom de la pétanque, plusieurs activités nouvelles dynamisent localement ce monde associatif en 2025.

Dans la mesure du possible nous accompagnons tous ces bénévoles à travers **la subvention municipale** (revalorisée de 35% depuis 2020) versée en juin mais surtout en mettant à disposition et gratuitement les bâtiments publics lors des différentes manifestations et dans la mesure du possible, l'apport des employés municipaux.

Ainsi la salle polyvalente, nouvellement restaurée, le stade, le temple, le boulodrome, le city stade, le club house, la salle annexe de la mairie, la place du poète à Aureilhac peuvent accueillir à chaque demande les différentes pratiques culturelles ou sportives.

Les supports de communication sont également mis gracieusement à la disposition des associations qui en font la demande.



La Journée des associations en 2021



La Journée des associations en 2023

LE C.C.A.S.

Le CCAS , des actions de proximité...

La loi NOTRe n'oblige pas les villes de moins de 1500 habitants de se doter d'un CCAS (**centre communal d'action sociale**) mais cela n'enlève en rien la compétence de mettre en œuvre des **solidarités** et d'organiser **l'aide sociale** au sein de la commune.

Ainsi l'absence de cette structure n'a pas empêché les élus locaux de mettre en place plusieurs actions dans ces **périodes de confinement ou d'alertes canicule**, sans oublier la période de fin d'année, avec la distribution des **colis de Noël**.

Commission la plus discrète mais non la moins efficace, **lien indispensable auprès des personnes vulnérables ou isolées**.



Lucrèce BARTHELEMY,
Gérard DAUTREPPE et Danielle LEMAHIEU

LA COMMUNICATION

La communication nouvelle est arrivée...

La communication était un **des piliers de notre feuille de route** avec le souci **d'informer en toute transparence la population**. Dès 2020, nous avons changé le **logo de la commune**, puis lancé le **nouveau site internet**, avec des statistiques de fréquentation en hausse continue. Sur celui-ci chacun peut dialoguer avec via le pavé « vie municipale ».

Le MAG a également fait son apparition, sans aucun coût budgétaire, avec une diffusion plus dense que l'ancien bulletin municipal tandis que dans plusieurs quartiers, **les panneaux d'affichage** ont été rénovés.

Enfin pour une information plus moderne en temps réel, nous avons investi dans un **panneau digital**. Même si le numérique a pris de l'importance, nous restons fidèles à la version papier à laquelle de nombreux habitants restent attachés.

Des changements importants pour vous tenir informés en temps réel.



Le panneau digital



NOTRE PATRIMOINE

Donner de l'avenir à notre histoire et restaurer pour transmettre...

Notre devoir d'entretenir la mémoire collective et de mettre en valeur des lieux symboliques de la commune a dicté notre action.



Le lavoir de 1851, restauré et inauguré le 22 juin 2023.



Rénovation et restauration du puits et du muret du petit jardin, désormais appelé espace Sully PASQUIER, en mémoire d'un résistant de la commune. Inauguré le 13 juillet 2024.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DE TOUTES LES VOIES DE COMMUNICATION



La croix devant le château devenue propriété municipale en septembre 2025, la restauration va débuter.

2020 > 2025

UN VILLAGE QUI BOUGE



Petit déjeuner d'accueil des nouveaux arrivants depuis janvier 2023



Cérémonie des vœux depuis janvier 2023



Le marché nocturne



ART Paillargues : Incontournable depuis septembre 2021, dans et autour du parc du château.



Absente depuis 1987, la **fête taurine** prise en charge par le comité des fêtes.



Après 27 ans de sommeil, la fête foraine de printemps fait son retour le 8 avril 2022...

Plusieurs **innovations et nouveautés** sont intervenues au cours de ces 6 dernières années, en plus des grands travaux, de la sécurité, de la communication, des choix budgétaires, de l'école ou de la culture. **Un simple retour en image** vaut mieux que de longs discours pour retracer le chemin parcouru.



Lancé en 2019, **le Téléthon** sous l'impulsion de Xavier DEL PILAR et de plusieurs associations, est désormais un rendez-vous incontournable avec des dons qui progressent chaque année.



Le vide grenier organisé par l'APE



Le Printemps citoyen organisé par l'APTAA



Le marché de Noël organisé par l'APE



La fête des confitures organisée par la Zébrine



Les soirées à thème proposées par les Capitelles

Et bien d'autres...

ACTUALITÉS

- **L'installation du docteur Sylvie METGE** sera effective début octobre dans les locaux du centre médical.
- L'appel d'offres pour la réalisation de la **piste cyclable** vient d'être lancée par la CCPU. Comme prévu, la réalisation de la liaison entre UZES et ARPAILLARGUES sera effective en **fin d'année 2025**.
- **La prochaine journée des associations se déroulera le 14 septembre** prochain au stade et débutera par un petit déjeuner offert par la municipalité. A midi un apéritif sera proposé à tous les habitants avant le déjeuner libre et la reprise des activités par les associations de la commune.
- Lors d'une rencontre entre le directeur des services de l'éducation du Gard, Christophe MAUNY et les élus du Pays d'UZES, il a été question des prochaines rentrées scolaires dans le département. Les récentes tendances démographiques vont entraîner des fermetures de classes dans les prochains mois et plusieurs projections sont déjà envisagées comme par exemple développer le ramassage scolaire et concentrer les classes sur certains secteurs et certaines villes. **Dans les 2 prochaines années, ARPAILLARGUES et AUREILHAC ne devrait pas être concerné par la refonte de la carte scolaire.** A cette situation démographique, (plus de décès que de naissance) s'ajoute pour la région le phénomène grandissant des résidences secondaires.
- **Une coupe sécuritaire** : il y a 3 ans, après **diagnostic phytosanitaire**, le chêne situé en bordure de la RD20 entre AUBUSSARGUES et AUREILHAC avait été maintenu, malgré une altération du système racinaire et un collet cicatriciel au niveau du collet jugé moyen. La surveillance régulière mise en place depuis n'a malheureusement pas suffi à enrayer l'évolution et malgré la beauté de cet arbre remarquable, il a été décidé par la direction départementale des routes, pour la sécurité routière ainsi que celle du Mas proche, de procéder à **la coupe de ce chêne**, au début du mois d'août.
- **Un nouveau service en cours d'installation** : pour compléter la livraison des colis, système de plus en plus utilisé pour acheminer des achats, la commune a répondu favorablement à la demande de **la société Mondial Relay**, pour l'installation d'un point relais dans le village. En effet si la petite épicerie délivre bon nombre de colis, elle ne peut contractuellement distribuer ceux acheminés par Mondial Relay. **Un dépôt sécurisé est en cours d'installation près de la salle polyvalente** (photo ci-contre de la dalle béton) .
- **Maison à partage pour les aînés** : ce dossier est toujours en cours d'instruction pour une implantation au lieu dit « Mas de Rey » à ARPAILLARGUES. Une délibération municipale sera prise au prochain conseil afin de procéder à une révision allégée du PLU, en accompagnement de cette zone déjà classée IAU.



Impôts directs, le foncier innovant et la réalité sur le terrain

Le 9 juillet la commission communale des impôts directs s'est réunie sous la direction de Maryse RIGAULT, de la direction départementale des finances publiques du centre de Nîmes. Au programme la mise à jour des valeurs locatives foncières des nouveaux logements ainsi que sur ceux ayant fait l'objet de travaux ou d'agrandissement au cours de l'année. Les contrôles sur le terrain alimentent également les fichiers étudiés. L'étude des listes a permis de reclasser plusieurs habitations dans la catégorie la plus équitable et la plus réaliste. Il a également été question du programme « foncier innovant », qui a permis de régulariser en France 150 000 piscines non déclarées. Sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC, plusieurs contribuables ont fait l'objet de rappel de régularisation et désormais il ne reste plus qu'une dizaine de dossiers en cours. A partir de début 2026 pour le Gard, avec le même procédé, l'administration fiscale va rechercher en plus des piscines, les abris de jardin et les vérandas non déclarées que chaque habitant a la possibilité de régulariser sur le site impots.gouv.fr, dans la rubrique « gérer mes biens immobiliers » .

PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Suite à un **appel à manifestation d'intérêt**, la société **EDF Renouvelables** a été retenue par la commune pour réaliser une **première phase de faisabilité et de conception**, comprenant notamment la sécurisation de l'assiette foncière concernée par le projet ainsi que la réalisation de diverses **études environnementales et mesures in situ**. Cette phase se conclut par la définition de l'implantation finale du projet la plus adéquate au regard des enjeux présents sur la zone, la **rédaction des « impacts et mesures »** sur la base de l'implantation choisie.

Une procédure de déclaration de projet emportant **mise en compatibilité (DPMEC) du PLU** pour permettre la création d'un secteur Npv, en vue de l'implantation d'un parc de panneaux photovoltaïques devra être engagée par le Conseil Municipal et validée par les services de l'Etat. Une seconde étape d'instruction du dossier par les services de l'Etat afin de **vérifier la qualité du projet proposé** sur les plans technique, juridique, financier et réglementaire sera poursuivie. Enfin, aura lieu une troisième phase **de construction et d'exploitation** si les deux premières étapes sont validées.

Une **réunion de concertation** avec la commission extra municipale photovoltaïque a eu lieu le 12 octobre 2023 puis une **visite de site** le 13 mars 2024. Dernièrement a eu lieu le 8 juillet 2025, une réunion afin de présenter les différentes **expertises naturalistes** (qui ont duré une année - étude des quatres saisons) menées sur le site de Lusclade et le site du projet. Un point a été fait sur les étapes à venir.

Une **permanence d'information** sera proposée dans le courant des mois de septembre/octobre, le **dépôt des demandes d'autorisations administratives** sera ensuite réalisé. Le délai d'instruction est estimé à un an comprenant la **phase d'enquête publique**.

Le conseil municipal délibèrera lors de la prochaine réunion afin d'autoriser le maire à lancer une procédure de déclaration de projet visant la mise en compatibilité des documents d'urbanisme. Une **permanence d'information à destination du public sera organisée conjointement avec les équipes d'EDF Renouvelables**. Plus d'informations à venir par voie d'affichage et sur le site internet de la commune.

CHANGEMENT AU SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Kioske a servi de lieu pour le départ en retraite de Pascal Noirhomme, agent technique. L'occasion pour le maire et pour plusieurs élus de mettre à l'honneur le travail accompli par Pascal, en toute discrétion depuis 12 ans dans la commune. Les amis et collègues participaient également à cette cérémonie au cours de laquelle plusieurs cadeaux témoignaient de l'esprit d'équipe développé par le futur retraité. Plusieurs souvenirs, des joyeux et des moins sympathiques animaient cette cérémonie, mais toujours dans un excellent état d'esprit. Au niveau municipal il sera remplacé par Nicolas Bully, déjà affecté dans les services techniques depuis 6 mois. L'équipe est complétée par le jeune Hugo, en contractuel. L'occasion de remercier Pascal pour son activité et lui souhaiter une excellente retraite.



RÉTROSPECTIVES

Cérémonie du 8 Mai

Les habitants de la commune sont venus en nombre ce jeudi 8 mai célébrer le **80ème anniversaire de la victoire des alliés** contre le nazisme. Le soleil était de la partie pour cette cérémonie marquée par une forte présence de la **jeunesse locale**, aux côtés des **anciens combattants** et du **conseil municipal**. Le Maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire et de la nécessité de transmettre notre histoire aux nouvelles générations.



Retour sur la piste aux étoiles

La **fête de l'école** reste une animation particulière chaque année et pour 2025, les enseignants avaient orienté le spectacle sur **le cirque**, pour la fête de fin d'année. Les élèves présentaient ce jour-là leur numéro appris depuis plusieurs semaines, pour le plus grand plaisir des parents et amis présents. **L'école de cirque l'Étincelle** avait dressé un grand chapiteau pour donner encore plus de relief à ce grand spectacle. **Bravo à tous**, enseignants et élèves pour cette belle fête.



Un évènement mondial a traversé notre commune

Le dernier passage du **Tour de France** dans notre commune a, comme en 2012 et 2019, suscité un engouement important de la population le long du parcours.

D'Aureilhac au quartier du Grès, il ne restait pas beaucoup de bas-côté disponibles pour les spectateurs, preuve d'une adhésion totale et d'une certaine cohésion entre les habitants de la commune. Cet **évènement était très attendu** puisque dès 10h certains étaient déjà installés pour avoir la meilleure place, si possible à l'ombre. Le **passage de la caravane publicitaire** a ravi petits et grands tandis que la traversée du village par les coureurs a été très rapide, avec une moyenne de course très élevée.

Parmi les spectateurs présents, Sergi LOPEZ en résidence sur ARPAILLARGUES et en représentation théâtrale pour Nom Solum sur AVIGNON était venu encourager les coureurs...espagnols (photo ci-contre).

Préparée avec l'appui de la préfecture qui a félicité le maire pour la parfaite organisation dans ARPAILLARGUES, cette manifestation a nécessité plusieurs réunions principalement en **matière de sécurité** et a également eu les honneurs de la télévision. Il y a quelques mois, France Télévision avait contacté le responsable de la communication de la commune qui avait choisi de mettre en avant, lors de la traversée du village, **le château et le musée 1900**. Les journalistes ont tenu leur engagement, même si, et c'est normal, les commentaires ont été réduits par rapport à notre proposition initiale.

Vivement le retour des forçats de la route dans notre commune.



PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE

ART'Paillargues le 7 septembre 2025

Pour la 5ème année consécutive, cette belle journée aura lieu le dimanche 7 septembre 2025 de 9h à 18h et comme les années précédentes dans **la rue et le parc du Château d'Arpaillargues**, toujours en collaboration heureuse avec M. Savry. L'apéro à partir de 11h sera au rendez-vous en musique. Cette année le groupe **"La Tipica Lunes"**, orchestre de tango argentin de douze musiciens dirigé par Fernando Maguna, viendra mettre l'ambiance. Avis aux danseurs !!! Il y aura **possibilité de se restaurer sur place** au restaurant d'été du château "la Plage aux Herbes" et au "Café de l'Univers" en face de la mairie. Ils proposeront un plat du jour festif pour l'occasion. Un grand merci à Nicole Van Galen pour cette chouette affiche ! Inscriptions auprès de la mairie jusqu' au 1^{er} septembre. Emplacement 10 €.



OYANCE au temple le 5 octobre 2025

Le concert Oyance aura lieu au temple le dimanche 5 octobre à 17h. Ils seront **9 chanteurs** qui explorent le répertoire de la musique sacrée de la Renaissance. Caroline MERCIER-CIOTOLI (Mezzo Soprane) et Stephano BERNABOVI (Contre-ténor) qui animent de main de maître cet ensemble, ont su associer avec réussite le ténor, Thomas GEORGET, les sopranes Isabelle SCHWING et Elena TSOURI, le baryton Clément METTLING, la basse Jean Paul FOURES et les voix de Camille PORQUET (Mezzo soprane) et de Vincent BAILLAT (contre-ténor), tous des professionnels de ce type de chants. Un spectacle rare et de haute perfection qui devrait une nouvelle fois remplir le temple. Entrée : Libre participation.

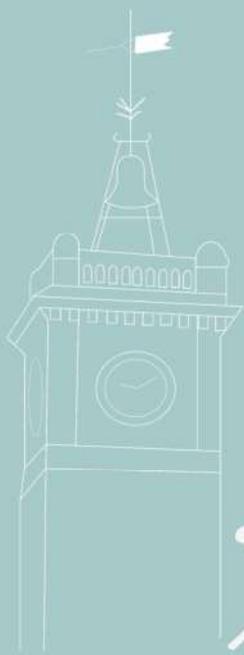


Accueil nouveaux arrivants le 10 janvier 2026

Afin de présenter la commune aux nouveaux habitants, la municipalité organise le 10 janvier 2026 à 9h00, une **réception de bienvenue** avec petit déjeuner suivi de la galette des rois. Pour vous faire connaître, vous êtes invités à prendre contact avec le service municipal au 04 66 22 10 14 ou vous présenter en mairie.



- | | |
|-----------------------|--|
| ▶ 30 août 2025 : | Inauguration salle polyvalente suivie du repas villageois |
| ▶ 7 septembre 2025 : | 5ème édition ART Paillargues |
| ▶ 14 septembre 2025 : | Journée des associations au stade |
| ▶ 17 septembre 2025 : | La Ludothèque, salle polyvalente 15h à 17h |
| ▶ 5 octobre 2025 : | Concert OYANCE au temple à 17h |
| ▶ 5 octobre 2025 : | Fête des confitures par l'association La Zébrine |
| ▶ 11 octobre 2025 : | Théâtre Les Santabous « le béret de la tortue », salle polyvalente |
| ▶ 8 novembre 2025 : | Passage du rallye automobile régional des Capitelles |
| ▶ 9 novembre 2025 : | Loto du Club Arpagus, salle polyvalente |
| ▶ 15 novembre 2025 : | Théâtre « Druler Club » par la compagnie Accro Planches |
| ▶ 19 novembre 2025 : | La Ludothèque, salle polyvalente 15h à 17h |
| ▶ 30 novembre 2025 : | Marché de Noël par l'association de Parents d'Elèves |
| ▶ 6 décembre 2025 : | Repas des aînés (inscription en mairie avant le 20 novembre) |
| ▶ 10 janvier 2026 : | Accueil nouveaux arrivants à 9h00 |
| ▶ 14 janvier 2026 : | La Ludothèque, salle polyvalente 15h à 17h |
| ▶ 23 janvier 2026 : | Vœux du Maire et du Conseil municipal, salle polyvalente |



*Appaillargues et
Aussilhac*